

L' **A**UTONOME

La revue de la Fédération autonome de l'enseignement



SEM AINE
POUR *l'école publique*

UNE ÉCOLE POUR TOUT LE MONDE

Mon école, je l'aime publique!

30 septembre au 5 octobre 2012

TABLE DES MATIÈRES



4



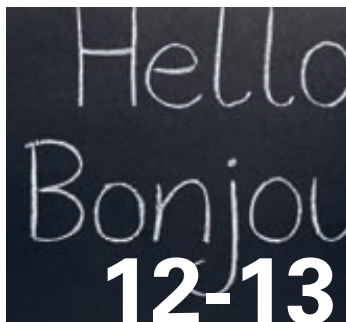
5-6-7



8-9



10-11



12-13



14-15



16-17

DEPOT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Bibliothèque et Archives Canada, 2012
ISSN 1923-5488

RÉDACTEUR EN CHEF

Guy Desmarais

RÉDACTION

Pierre-André Champoux
Wilfried Cordeau
Guy Desmarais
Armand Dubois
Sophie Fabris
Sylvain Mallette
Pierre St-Germain

COLLABORATION SPÉCIALE

Darren Eil
Jacques Goldstyn
Philippe Montbazer
Élise Prioleau

CORRECTION D'ÉPREUVES

Martine Lagacé
Sylvie Pelletier

PHOTOS

Denis Beaumont
Guy Desmarais
Martine Doyon
Darren Eil
Philippe Montbazer
LA SHOPPE

RÉVISION LINGUISTIQUE

Sylvie Pelletier

GRAPHISME

Mardigrabe Inc.

IMPRESSION

Imprimerie Philippe Lévesque inc.

La reproduction de cette revue, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.



Cette revue est imprimée sur un papier certifié Eco-Logo, blanchi sans chlore, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, sans acide et fabriqué à partir de biogaz récupérés.

3

MOT DU PRÉSIDENT

La nouvelle ministre aura-t-elle les coudées franches ?

4

DOSSIER

Semaine pour l'école publique

5-6-7

DOSSIER

Entrevue avec Guy Rocher

8-9

DOSSIER

Entrevue avec Lorraine Pagé

10-11

DOSSIER

Les mythes et réalités d'une profession peu connue

12-13

DOSSIER

De quoi en perdre son latin !

14-15

Carré rouge : Droit de parole

16-17

Un franc succès

18

La somme de nos forces

19

BRÈVE



MOT DU PRÉSIDENT

LA NOUVELLE MINISTRE AURA-T-ELLE LES COUDÉES FRANCHES ?

La quatrième édition de la *Semaine pour l'école publique* (SPEP) se déroulera du 30 septembre au 5 octobre prochain. L'événement, dont la notoriété s'accroît d'année en année, permet à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et ses partenaires – ils sont désormais plus de trente-cinq – de souligner la contribution exceptionnelle de l'école publique au développement de la société québécoise. Les activités qui se dérouleront au cours de cette semaine de valorisation de l'école publique constituent autant d'occasions privilégiées pour souligner la qualité de l'enseignement public québécois et de mettre en valeur le rôle déterminant qu'y jouent quotidiennement les enseignantes et les enseignants. Cette année, une attention particulière est accordée au secteur de l'accueil et de la francisation. Méconnu du grand public, le travail réalisé par les enseignantes et enseignants de ce secteur est pourtant essentiel pour assurer l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise. Au cours de la semaine, la FAE et ses partenaires préoccupés par la question de l'apprentissage du français auront d'ailleurs l'opportunité d'interpeller directement le nouveau gouvernement afin qu'il bonifie l'offre de francisation et l'aide apportée aux personnes immigrantes. C'est par une solide connaissance du français, dépassant largement une simple maîtrise utilitaire de la langue, que nous pourrions leur permettre de contribuer à l'essor de la société et à la démocratie québécoise. À cet égard, la nouvelle ministre de l'Éducation, M^{me} Marie Malavoy, aura fort à faire pour répondre aux besoins urgents qui existent dans ce secteur névralgique.

La nomination de M^{me} Malavoy comble-t-elle nos attentes? Poser la question c'est un peu y répondre. Récemment encore, la

FAE demandait à la première ministre Marois de poser deux gestes significatifs pour témoigner de l'engagement de son gouvernement envers l'éducation. D'abord, nous souhaitons que l'on procède à la mise en place d'un véritable ministère de l'Éducation en retirant les dossiers du Loisir et du Sport des responsabilités de son titulaire. Certes, M^{me} Marois a scindé les responsabilités associées à l'Éducation en donnant la responsabilité de la recherche et de l'enseignement supérieur à un autre ministre. Mais peut-on vraiment parler d'un ministère entièrement consacré à l'Éducation? La réponse s'impose d'elle-même. Nous demandons ensuite que le titulaire du poste soit une personne issue du milieu de l'Éducation. Sans rien enlever à M^{me} Malavoy, son parcours professionnel est avant tout caractérisé par une solide association au monde universitaire. Son mandat étant davantage axé sur les questions relevant des commissions scolaires, admettons que la commande s'annonce lourde. Par ailleurs, compte tenu du contexte minoritaire du gouvernement Marois, aura-t-elle les coudées franches pour agir? D'autant, et cela n'arrange pas les choses, qu'elle sera à la tête d'un ministère passablement dysfonctionnel. Mais allons, soyons bons joueurs et souhaitons-lui la meilleure des chances.

Si d'aventure la ministre hésitait à déterminer les dossiers prioritaires, voici quelques suggestions qui ont pour objectif commun d'accroître la qualité des services dispensés aux élèves et d'améliorer les conditions d'exercice des enseignantes et enseignants.

L'épineux dossier des élèves en difficulté commande qu'on s'y attaque avec célérité. Il faut poursuivre le travail amorcé en garantissant les investissements nécessaires

à la prestation des services. Il lui faudra répondre aux attentes de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. En ce qui concerne le préscolaire, la FAE propose depuis plusieurs années d'implanter, en milieu défavorisé, des classes de maternelle 4 ans à temps plein pour bien préparer les enfants à l'école et favoriser leur réussite scolaire. M^{me} Malavoy devra rapidement engager le gouvernement Marois dans cette voie afin de favoriser l'égalité des chances des enfants provenant de ces milieux et réduire ainsi le décrochage.

D'autres dossiers attendent également la ministre. Il faudra assurément consacrer de l'argent au maintien des immeubles et assurer le financement adéquat du réseau. Son engagement réel envers l'École publique est donc essentiel et pourrait se manifester de façon éclatante en mettant fin au financement public des écoles privées.

L'arrivée de madame Malavoy à l'éducation permettra-t-elle d'ouvrir les discussions sur la place des connaissances et de leur évaluation? Nous pouvons à tout le moins espérer que son expérience lui permettra de ne pas être à la remorque de son appareil ministériel et lui donnera l'occasion d'exercer son jugement critique sur les politiques proposées par ses fonctionnaires.

M^{me} Malavoy trouvera toujours en la FAE un interlocuteur résolu à défendre l'école publique, à promouvoir les investissements dans les services directs aux élèves et à valoriser et défendre le travail des enseignantes et enseignants. C'est le message que nous lui livrerons à l'occasion d'une rencontre que nous souhaitons obtenir dans les plus brefs délais. À suivre...

SEMAINE
POUR

*l'école
publique*



UNE ÉCOLE POUR TOUT LE MONDE

C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté, pour une quatrième année, d'être la porte-parole de la Semaine pour l'école publique. C'est un immense privilège, pour moi, de pouvoir parler de la qualité de l'école publique et de participer à la mettre en valeur par ma présence dans les médias et en participant à plusieurs événements organisés pour cette occasion.

Non seulement est-ce une chance formidable de rencontrer des jeunes et des moins jeunes, pour partager leurs rêves et leurs aspirations, mais c'est aussi un moment extraordinaire pour établir un contact avec la population autour d'un thème qui me tient à cœur : l'éducation. Cela me permet aussi de rappeler le travail colossal réalisé par les milliers d'enseignantes et enseignants et toutes celles et tous ceux qui travaillent au quotidien pour promouvoir ce bien commun qu'est l'école publique. C'est donc avec enthousiasme que j'assume cette responsabilité d'être la voix qui fait écho de cette semaine pour l'école publique.

Comme porte-parole, j'ai pu constater le grand attachement de la population envers son système d'éducation publique, qui, par son caractère universel, favorise l'égalité des chances.

Quand on pense à l'école publique, on pense d'abord au primaire et au secondaire. L'école publique, c'est aussi l'éducation des adultes et la formation professionnelle, des secteurs où se concrétisent les rêves de milliers d'élèves.

Pour la 4^e édition de la *Semaine pour l'école publique*, l'accent est mis sur la mission de francisation et d'alphabetisation qu'elle accomplit. Chaque année, des milliers d'élèves allophones apprennent le français et surmontent leurs difficultés grâce au travail des enseignantes et enseignants qui les soutiennent et les accompagnent dans leur démarche. La qualité de la langue parlée et écrite, c'est une responsabilité collective. L'école publique joue, là aussi, un rôle primordial et nous devons en être fiers.

En valorisant une école accessible, gratuite et universelle, « une école pour tout le monde », la *Semaine pour l'école publique* s'inscrit dans les grands événements de promotion de la justice sociale. En ce sens, j'éprouve vraiment beaucoup de fierté d'y être associée et j'ose espérer que mon humble contribution favorisera la promotion de ce bien commun.

*Mon école,
je l'aime publique!*

Claire Pimparé

Porte-parole

Semaine pour l'école publique



UNE INSTITUTION DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNE

ENTREVUE AVEC GUY ROCHER

par Guy Desmarais

Acteur de premier plan au sein de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, la commission Parent, le sociologue Guy Rocher est un témoin privilégié de l'évolution du système scolaire québécois. Récipiendaire du Prix hommage remis dans le cadre de la *Semaine pour l'école publique*, il a accepté de nous faire part de ses réflexions sur l'état de l'école publique québécoise et des défis qu'elle doit relever.

Dès 1960, le développement de la société québécoise s'accélère. Les moins de vingt ans représentent désormais plus de 44 % de la population. Les vieilles institutions peinent à répondre à la demande. L'entrée du Québec dans la modernité commande de sérieux changements structuraux. La refonte du système scolaire devient prioritaire. Guy Rocher explique : « L'un des objectifs poursuivis par la commission Parent était de proposer une école primaire et secondaire ouverte à tous les enfants sur l'ensemble du territoire québécois. L'idée de polyvalence était au cœur de nos réflexions sur ce que devait devenir l'école. Il fallait qu'elle ouvre la voie autant à la formation professionnelle qu'à la poursuite d'études supérieures. À l'époque, tout le prestige était associé aux grandes écoles privées, dont, évidemment, les collèges classiques. Ce qui est intéressant, c'est que tous les membres de la commission Parent provenaient du secteur privé ou y étaient associés. La plupart d'entre nous n'avaient aucun lien avec



M. Guy Rocher

l'enseignement public. Au cours des premiers mois de travaux de la commission, il s'est produit une véritable conversion de tous ses membres en faveur de l'école publique qui est vite apparue comme la seule institution apte à atteindre nos objectifs d'accessibilité et de démocratisation de l'enseignement. »

À cet égard, la formation des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire revêt une importance toute particulière. « Jusque là, la formation des maîtres était surtout l'affaire d'une multitude d'écoles normales dont certaines étaient

nettement inadéquates. Nous en avons visité plus d'une et parmi celles-ci plusieurs n'avaient même pas de bibliothèque. C'est dire combien la formation des maîtres pouvait être négligée. Pour nous, il était primordial que la formation des enseignantes et enseignants se fasse en milieu universitaire pour les plonger dans un climat intellectuel, qu'ils côtoient des chercheurs et qu'ils s'approprient un savoir disciplinaire. Par la création des facultés des sciences de l'éducation dans les universités, nous voulions valoriser la profession et permettre aux enseignantes et enseignants d'accéder à un solide bagage disciplinaire et pédagogique. »

Le Québec est alors loin d'être le seul à repenser son système éducatif. « Dans l'après-guerre, plusieurs mouvements de

pédagogie nouvelle voient le jour. À l'opposé du traditionnel cours magistral, des méthodes d'enseignement plus actives se répandent. Imaginez, on disait alors que l'école n'est pas faite pour les programmes ou pour les maîtres ; elle est faite pour les enfants. Cela nous apparaissait tout simplement révolutionnaire de dire que l'école est d'abord faite pour les enfants. Dans une société démocratique qui cherchait à être plus égalitaire, seule l'école publique pouvait offrir la même chance à toutes et tous, à l'échelle du Québec. »

QUELQUE CINQUANTE ANS PLUS TARD !

Bien sûr, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis. L'école publique, porteuse d'espoir et

de changements pour toute une génération, vit aujourd'hui des difficultés qu'on aurait eu peine à imaginer au début des années 1960. Elle fait face à des défis colossaux. « Les exigences de la société de consommation ont pénétré toutes les classes de la société. Aujourd'hui, les enfants élevés dans cet univers d'ultra-consummation se réclament d'une tout autre mentalité. L'école publique doit composer avec ces jeunes et leurs exigences modernes. Nous sommes également devant des enfants « technologisés ». Et il y a là, un écart grandissant entre les compétences technologiques des enfants, celles du système et celles des enseignantes et enseignants. Nous assistons à un puissant choc intergénérationnel, entre autres dans la relation au savoir. »

L'école publique québécoise doit aussi composer avec plus d'enfants ayant des problèmes cognitifs et comportementaux. « Le problème était déjà en quelque sorte présent au moment de la commission Parent, nous avons alors consacré tout un chapitre aux enfants particuliers. C'est ainsi que l'on désignait à l'époque les enfants sourds ou semi-voyants. On ne s'attardait pas aux enfants présentant des problèmes de comportement, probablement qu'il y en avait moins ou que le système les évacuait tout simplement. Il faut admettre que cette question est aujourd'hui très préoccupante. Comment agir avec ces enfants ? Faut-il les intégrer ? Faut-il davantage de classes spéciales ? Chose certaine, la pression exercée sur la classe ordinaire est considérable. »

Toutefois, c'est la place qu'occupe désormais l'école privée dans la société québécoise, particulièrement au secondaire, que déplore Guy Rocher. « C'est clair que l'on a ouvert trop grand la porte à l'enseignement privé. D'autant que cette école, subventionnée par l'État, existe aux dépens de l'enseignement public. Elle draine les meilleurs élèves et rejette les autres. » Paradoxalement, cette filière sélective, qui ne partage pas les obligations de l'enseignement public,



est financée par tous les parents qui envoient leurs enfants à l'école publique. « Il y a là trahison ; c'est une trahison de l'objectif que l'on s'était fixé, il y a cinquante ans, de mettre en place un système d'enseignement démocratique. »

Avec la croissance du secteur privé, « le poids des enfants difficiles et celui de la variété des talents reposent uniquement sur l'école publique. Évidemment, s'établit un cercle vicieux. Plus l'enseignement privé sélectionne ses élèves, plus il accroît son prestige auprès de la population. Les palmarès, qui sont tout à fait ridicules, les placent au premier rang, mais ce n'est pas dû à la performance des enseignantes ou enseignants, c'est uniquement parce que les enfants sont meilleurs. »

Ils sont nombreux, au Québec, à accepter le financement public des écoles privées comme un état de fait. « Je ne crois pas qu'un parti politique proposant son abolition aurait de bonnes chances de se faire élire. C'est triste, mais c'est un phénomène lié à l'évolution de la société québécoise et à la création d'une classe moyenne bourgeoise qui adhère à cette idée néolibérale qu'il faut de la concurrence. On nous présente le système privé comme un moyen de créer une saine concurrence pour le réseau public. Mais c'est complètement faux ! La vérité c'est que l'enseignement privé se fait aux dépens du système public. Il faut de toute urgence revaloriser l'enseignement public. Quant aux enseignantes et enseignants parce que leur charge de travail est plus lourde et qu'ils sont au service de l'institution scolaire la plus démocratique et la plus citoyenne, je crois qu'ils devraient être mieux payés que leurs collègues du secteur privé. »

Il faut également revaloriser l'enseignement public dans ses structures physiques, dans son mobilier. « Trop souvent, c'est malheureux de le constater, l'esthétisme fait défaut dans nos écoles, sans compter le laisser-aller au niveau de l'entretien des bâtiments. La vétusté et la laideur de nos écoles sont un symbole de notre négligence collective à l'endroit de notre système d'enseignement public. Or, il faut que l'école publique soit belle, attrayante et accueillante. Il faut qu'on puisse ouvrir les portes de nos belles écoles publiques. » Pour ce faire, il faudrait que l'éducation redevienne une priorité nationale.

Malheureusement, « dans une société vieillissante comme la nôtre, on s'intéresse davantage à la santé. Il est urgent d'aller à contre-courant de notre peur de la maladie et du vieillissement ! Il y a un mal collectif beaucoup plus préoccupant, c'est l'état de notre système d'enseignement public. »

UNE PISTE POUR L'AVENIR

Il est urgent de mettre un terme au financement public des écoles privées et d'assurer un meilleur financement au réseau public. Mais, pour Guy Rocher, l'école publique gagnerait aussi à plus de diversité. « Je pense qu'il faudrait créer quelques écoles publiques primaire et secondaire différentes, par exemple des écoles alternatives, pour engager un mouvement de réflexions plus libres, pour permettre aux enseignantes et enseignants qui le souhaitent de participer à ces expériences. Au Québec, on a toujours procédé de manière générale, d'ailleurs notre erreur au sein de la commission Parent fut de proposer un modèle unique. Nous aurions pu nous inspirer d'autres expériences, comme celle de l'Angleterre à l'époque, qui procuraient une plus grande latitude aux écoles. Parce que dans les faits, il n'y a pas nécessairement qu'un seul programme bon pour tout le monde, une seule didactique. Les enfants n'ont pas tous le même rythme, la même façon d'apprendre. Même si dans leur classe, les enseignantes et enseignants prennent déjà en compte ces réalités, il me semble que les écoles alternatives, qui impliquent nécessairement les parents, proposent d'autres voies aux enfants, d'autres façons d'acquérir la connaissance. »

Mais l'avenir de l'école publique repose d'abord et avant tout sur un choix collectif à réaffirmer. « L'individualisme régnant nous fait oublier que l'école n'est pas là que pour faire réussir chacun, mais que le succès de chacun fait partie du succès collectif de notre société. L'école publique n'est pas uniquement au service de la réussite individuelle. En tant qu'institution de la société, elle participe à la réussite collective. De nos jours, cette réalité échappe toutefois à plusieurs. Il faudrait se rappeler que c'est la société qui produit l'école publique, mais c'est aussi elle qui en bénéficie. »



LUTTER CONTRE LA « PRIVATISATION »

ENTREVUE AVEC LORRAINE PAGÉ

par Guy Desmarais

Première femme à occuper la présidence d'une centrale syndicale, Lorraine Pagé a dirigé la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) de 1988 à 1999. Lauréate du prix Chomedey-de-Maisonneuve en 1987, elle reçoit l'Ordre des francophones d'Amérique en 1990. M^{me} Pagé a été nommée au Conseil supérieur de la langue française en 2002 où elle siège toujours.

Lorraine Pagé pose un constat sans équivoque. « Il faut le reconnaître, l'école publique québécoise est en fort piteux état. Au fil des ans, l'école publique a subi de nombreux assauts, mais c'est sans doute la privatisation graduelle de notre système d'enseignement public qui la ronge le plus ; une privatisation qui s'exprime d'ailleurs à plus d'un niveau. » La manifestation la plus apparente est la concurrence déloyale que lui fait le système d'enseignement privé, largement financé par l'État. « Pour l'école secondaire publique, la situation est catastrophique. À Montréal, 35 % des élèves se dirigent vers le privé. Comment peut-on encore parler d'égalité des chances ? Ce sont les fondements mêmes de notre système d'enseignement public qui sont attaqués. »

Plus pernicieuse encore, il y a la privatisation souterraine, celle que l'on perçoit moins facilement, mais qui, parce qu'elle s'attaque subrepticement à l'école publique, est d'autant plus dramatique. « Progressivement, le système scolaire québécois s'est fait imposer des valeurs, des comportements et des pratiques associés à une approche de marché. Cela se reflète bien sûr sur le plan de l'administration et de la philosophie de gestion, mais également sur le plan des pratiques pédagogiques avec la sélection des élèves et la concurrence excessive. » La présence de ces valeurs issues du privé est d'autant plus sournoise qu'elles apparaissent désormais, pour une grande partie de la population, comme une réalité incontournable, ou pire encore, une simple manifestation du gros bon sens. « On comprend mieux pourquoi des pratiques comme l'évaluation des enseignantes et enseignants sur la base des résultats des élèves ou encore le palmarès des écoles les plus performantes suscitent un tel engouement. »

DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES

La prépondérance de cette approche mercantile a eu des conséquences désastreuses pour l'école publique. « Au fil des ans, elle s'est dégarnie d'une importante proportion d'élèves plus performants parce que les parents optent désormais pour l'enseignement privé. Plus encore, avec les écoles à vocation particulière ou les écoles internationales, le réseau public s'est lui-même engagé dans le développement de modèles pour concurrencer le privé. Ce faisant, l'école publique emprunte une voie qui la détourne de sa mission première qui est d'assurer l'accessibilité et l'égalité des chances. »

Autre effet de l'application des politiques néolibérales : les compressions budgétaires des années 90 qui ont fait mal, la chose est entendue. Mais encore plus grave, faute d'un financement adéquat, l'école publique peine à assumer correctement sa mission. « On doit regarder l'état



M^{me} Lorraine Pagé

lamentable de beaucoup de nos écoles secondaires publiques. Les équipements sont trop souvent vétustes, les laboratoires sous-équipés, les bâtiments délabrés. L'État a cessé d'investir et le personnel n'est pas assez nombreux pour assurer l'entretien des lieux. C'est triste à dire, mais dans certaines écoles, on a l'impression d'être en zone de guerre. Imaginez un instant le climat dans lequel évoluent les élèves et le personnel enseignant. On souhaite que les jeunes aiment l'école, qu'ils s'accrochent à leurs études, mais on les fait vivre quotidiennement dans des lieux qui tiennent plus du tiers-monde que d'une société riche et prospère. »

L'absence de financement adéquat s'est également traduite par une diminution de services, quand ce n'est pas leur disparition pure et simple. « C'est ce qui est arrivé avec les maternelles 4 ans en milieu défavorisé. On a imposé un moratoire sur leur développement en disant, ce n'est pas grave, les services seront offerts par les centres de la petite enfance. Sauf qu'en milieu défavorisé, les parents n'envoient pas leurs enfants à la garderie... Les enfants se retrouvent devant rien et lorsqu'ils arrivent à la maternelle, on constate déjà un lourd retard. C'est pourtant une mesure essentielle que le gouvernement devrait rapidement mettre de l'avant. »

La pénurie de services affecte également la classe ordinaire où l'intégration des élèves en difficulté crée une pression supplémentaire sur l'école publique. « Quand dans une classe, il y a dix ou douze élèves qui vivent des difficultés, comment l'enseignante ou l'enseignant peut-il s'occuper de tout le monde avec la même efficacité? Il faut le dire, les enfants qui n'ont pas de difficultés particulières reçoivent parfois moins d'attention que ce qu'ils devraient. » De plus, en raison de la sélection effectuée par les écoles privées et les écoles publiques à vocation particulière, la proportion d'élèves en difficulté s'est accrue considérablement. « Comment les enseignantes et enseignants peuvent-ils ramasser tout cela? Encore une fois, comment l'école publique peut-elle s'acquitter de sa mission? »



UNE QUESTION DE SOCIÉTÉ

La question dépasse largement le cadre de l'école et interpelle plutôt l'ensemble de la société québécoise. « La classe moyenne, celle-là même qui s'est formée grâce à la démocratisation de l'enseignement dans les années 1960, se désintéresse de son instrument privilégié de cohésion sociale : l'école publique. C'est dramatique. Parce que c'est l'école publique qui a permis au Québec de faire des progrès en tant que société. Ce n'est pas à l'époque des collèges classiques réservés à l'élite que le Québec s'est mis à évoluer ; c'est quand on a mis sur pied le système public, que les enfants des quartiers populaires ont eu accès à l'école, que les filles ont pu se scolariser. » Pour Lorraine Pagé, c'est en grande partie le désintérêt de la société québécoise à l'égard de l'école publique qui explique la situation actuelle.

Comment corriger le tir? L'école publique peut-elle trouver un nouveau souffle? Selon Lorraine Pagé, on ne saurait se limiter à des mesures ciblées. « C'est certain que l'ajout de ressources professionnelles, que des baisses de ratio et d'autres mesures

semblables diminueraient la pression ressentie quotidiennement dans les écoles. Permettraient-elles de redonner à l'école publique la place qu'elle doit occuper au sein de notre société? Feraient-elles en sorte que les parents choisissent spontanément l'école publique pour leurs enfants? Le mal est plus profond et il faut s'y attaquer directement. » Et ce mal, qui a mis la table au recul de l'éducation publique, réside dans la primauté des valeurs néolibérales, dans le culte de la concurrence, dans les politiques préconisées par les gouvernements, dans les valeurs issues de la société de consommation et de l'individualisme. « Il faut s'inscrire contre le modèle dominant. Pour moi, cela veut dire remettre en question les modèles de gestion associés à la culture entrepreneuriale. Il faut mettre fin aux modèles pédagogiques fondés sur l'exclusion, la compétition et la concurrence. Il faut exiger des moyens pour que l'école publique puisse assumer sa mission. L'école publique est la seule à pouvoir s'ajuster aux rythmes et aux besoins de chacun. Sa mission, c'est véritablement d'être une école pour tout le monde. »

ENSEIGNER À L'ACCUEIL ET EN FRANCISATION

LES MYTHES ET RÉALITÉS D'UNE PROFESSION PEU CONNUE

Élise Prioleau (Collaboration spéciale)

À tort, on croit que les enseignantes et enseignants à l'accueil et en francisation n'enseignent que l'oral à leurs élèves. Rien n'est plus faux ! L'enseignement du français écrit occupe aussi une place importante. Et que dire des mathématiques chez les jeunes. La FAE a rencontré quatre enseignantes et enseignants qui aident les enfants, les adolescents et les adultes issus des quatre coins du monde à mieux s'intégrer à la société québécoise.

En ce début d'année, Nicolas Martin a dans sa classe dix-neuf élèves qui parlent autant de langues maternelles différentes. Âgés de 9 à 12 ans, ils arrivent du Vietnam, du Bangladesh, de la Corée, des Philippines, de l'Inde, du Mexique, d'Europe de l'Est, et cette année, particulièrement de Syrie. À l'école Jean-Grou, ils apprendront à connaître le Québec et sa langue par l'entremise de l'enseignement du français écrit et des mathématiques. Tout un défi, car certains ne parlaient ni l'anglais ni le français à leur arrivée.

« La première journée d'école, lorsque les enfants sont revenus de la récréation, un enfant était absent, raconte Nicolas. Je l'ai cherché partout, sans résultat. J'ai donc téléphoné à la maison : il était rentré chez lui à 10 h lorsque la cloche avait sonné, car il croyait que la journée d'école était terminée », évoque-t-il, pour expliquer le défi que pose la barrière de la culture et de la langue en début d'année dans sa classe d'accueil du primaire.

Apprendre à communiquer par-delà les différences est un apprentissage de tous les jours à l'accueil, que l'on soit élève ou professeur. D'ailleurs, celui-ci doit non seulement surmonter la barrière de la langue, mais aussi composer avec des élèves qui apportent leur bagage culturel spécifique.

FACILITER LEUR INTÉGRATION

Les classes d'accueil sont généralement situées dans les arrondissements fortement multiethniques comme Parc-Extension, LaSalle, Pierrefonds et Saint-Laurent à Montréal. À lui seul, ce dernier abriterait des personnes provenant de plus de 168 origines différentes. « Lorsque le réseau social des enfants est composé à 95 % d'immigrants allophones, leur intégration se fait presque exclusivement dans la classe d'accueil, remarque Isabelle Filiatrault,

enseignante au préscolaire à l'école Murielle-Dumont, à Pierrefonds. Dès qu'ils sortent de l'école, ils n'utilisent plus le français, car ils se retrouvent entre immigrants. »

La concentration des élèves issus des communautés culturelles est à son comble dans les écoles « point de service », des établissements ouverts expressément pour recevoir les classes d'accueil qui ne peuvent être logées dans les écoles de quartier. La fréquentation de milieux exclusivement immigrants, disent les professeurs, a pour effet de retarder l'apprentissage de la langue française. Cela pose un défi supplémentaire aux enseignantes et enseignants qui ont le mandat de préparer les jeunes immigrants à intégrer une classe ordinaire en un an, et dans certains cas, en deux ans. Au secteur des jeunes, le temps de passage à l'accueil est limité à deux années par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), dont le financement couvre vingt mois par enfant scolarisé. À l'éducation des adultes, la durée du passage en francisation est d'un an, lorsqu'il est financé par Emploi-Québec.

Le travail d'intégration à l'accueil ne se limite pas qu'aux activités en classe. « Nous référons les parents, par exemple lorsqu'ils cherchent un logement, un travail ou lorsqu'ils ont besoin de services sociaux », indique Aura Oporanu. En tant qu'immigrante d'origine roumaine, elle connaît bien les difficultés de l'immigration au Québec et se fait également une fierté d'appuyer ses étudiants lorsqu'ils sont découragés. « À ce moment-là, je leur parle des défis que j'ai moi-même surmontés pour leur montrer que tout est possible », évoque-t-elle.

Bien que les responsabilités qui incombent aux enseignantes et enseignants de l'accueil soient multiples, ils se disent largement récompensés lorsqu'ils assistent aux progrès rapides de leurs élèves. Isabelle avoue être impressionnée par la vitesse d'apprentissage



Nicolas Martin a d'abord œuvré comme moniteur de langue dans des familles immigrantes. Par la suite, il a choisi d'étudier au baccalauréat en enseignement du français.



Michelle Sublen est devenue enseignante en francisation aux adultes il y a 13 ans, après avoir complété son baccalauréat en enseignement au secondaire.

Orthopédagogue de formation, Isabelle Filiatrault a découvert sa passion pour l'enseignement aux enfants immigrants alors qu'elle faisait du soutien linguistique en classe d'accueil.



D'origine roumaine, Aura Oporanu a obtenu le brevet d'enseignement du Québec il y a sept ans, après avoir appris le français et suivi des cours de perfectionnement dans le programme de baccalauréat en enseignement au secondaire.



des enfants de sa classe. « À cinq ans, le français est souvent leur troisième langue, dit-elle. Malgré cela, après un an, ils sont majoritairement prêts à rejoindre la classe ordinaire en 1^{re} année. Ils savent parler couramment et pour certains, lire de courtes phrases complètes. »

« C'est gratifiant d'enseigner à ces enfants, conclut Nicolas. On dit que dans plusieurs pays d'Asie, le professeur a un statut particulier : on le considère comme un sage. Ceci explique, en partie, pourquoi mes élèves font tous leurs devoirs, même lorsque je leur en donne beaucoup. »

SOUS-SCOLARISATION ET ANALPHABÉTISME

Au primaire, les enfants de l'accueil sont regroupés par âge, tandis qu'au secondaire, le principal critère utilisé est la connaissance du français. Malgré ces différences, le défi est le même : enseigner à des élèves de niveaux multiples.

Au secondaire, dans la classe d'Aura, il y a 19 élèves de 12 à 17 ans. « Certains sont en avance sur le plan scolaire par rapport aux Québécois du même âge et d'autres sont très en retard, dit-elle. Au début de l'année, je dois identifier le niveau des élèves et ajuster le programme en fonction de ceux-ci. »

Au primaire, dans la classe de Nicolas, certains élèves en sont à leur première année d'accueil, alors que d'autres en sont à leur deuxième. « Lorsque l'année commence, certains s'expriment très bien en français et sont prêts à apprendre le passé composé, explique-t-il, tandis que d'autres ne sont pratiquement jamais allés à l'école de leur vie. Pour ces derniers, c'est toute la culture scolaire qu'ils doivent intégrer, en plus des matières. »

À cette variété de besoins pédagogiques s'ajoute parfois la sous-scolarisation ou encore l'analphabétisme chez certains élèves, jeunes et adultes. Les quatre enseignants s'accordent pour dire que c'est là une lourde tâche pour laquelle ils n'ont pas toujours le matériel, la formation ou la disponibilité requise.

« Comme il n'existe pas de programme conçu spécifiquement pour les personnes très faiblement scolarisées ou analphabètes à l'éducation des adultes, ces étudiants se retrouvent dans nos classes, relève Michelle Sublen, enseignante en francisation au Centre d'éducation des adultes d'Outremont. Même s'ils apprennent à parler le français, ils ne pourront pas travailler sans savoir écrire. »

Au primaire, tout le défi est d'identifier ces élèves très peu scolarisés, dit Nicolas. Parfois, cela prend plusieurs mois avant de les repérer et cela peut avoir l'effet d'augmenter leur retard. « Ces enfants, ballottés d'une classe à l'autre, sont en quelque sorte abandonnés par le système d'éducation, car aucun vrai programme d'intégration spécifique n'est prévu pour répondre à leurs besoins », déplore-t-il.

DES BALISES NATIONALES

Au primaire et au secondaire, il existe un programme propre aux classes d'accueil. « Il comprend des balises qui permettent d'évaluer le niveau scolaire de l'élève, explique Nicolas, mais elles ne sont ni claires, ni uniformes, ce qui fait que les enseignants évaluent ces élèves selon leur propre grille d'interprétation. Cela mène à des erreurs de classement et retarde parfois les enfants dans leur cheminement. »

Nicolas considère qu'il est urgent de créer des balises nationales détaillées pour

évaluer plus justement les élèves de l'accueil. « Elles pourraient, par exemple prendre la forme d'une grille qui servirait à évaluer l'ensemble des notions que l'élève doit connaître pour être intégré dans les classes ordinaires, propose-t-il. Cette grille d'évaluation pourrait également proposer des stratégies pédagogiques à l'enseignante ou enseignant afin qu'elle ou il soit en mesure de mieux aider l'élève à rejoindre le niveau scolaire visé. »

AXÉ SUR LE COURT TERME

Les cinq étapes que comporte le programme de francisation destiné aux adultes évaluent surtout les habiletés orales des étudiants au détriment de l'écriture, explique Michelle. « Or, l'apprentissage d'une langue nécessite une maîtrise de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison, dit-elle. À long terme, ces savoirs permettent aux immigrants de poursuivre leurs études et d'obtenir un emploi beaucoup plus intéressant, tandis que la seule connaissance de l'oral les confine à des postes non qualifiés. »

Les enseignantes et enseignants à l'accueil ressentent tous une certaine pression pour que les élèves soient intégrés rapidement dans les classes ordinaires de l'école québécoise. Si cela est possible dans certains cas, pour d'autres cela prend plus de temps, d'autant que les ressources sont insuffisantes pour aider les élèves, en difficulté. « Quand mettra-t-on en place des programmes pour venir en aide à ces élèves ?, se demandent-ils. Il est temps de mettre sur pied des programmes pour mieux les soutenir et leur permettre de développer leur plein potentiel ! »

FRANCISATION DES ADULTES

DE QUOI EN PERDRE SON LATIN !

par Sylvain Mallette

Depuis novembre 2007, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) détient la totalité de l'enveloppe budgétaire allouée à la francisation et à l'intégration des personnes immigrantes.

Afin de favoriser le développement du Québec et de contribuer à la vitalité de la langue française, la ministre Kathleen Weil intégrait dans le Plan stratégique 2012-2016 de ce ministère, divers objectifs, dont celui d'accroître la maîtrise du français des personnes immigrantes ainsi que celui d'augmenter le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent hors de la région métropolitaine.

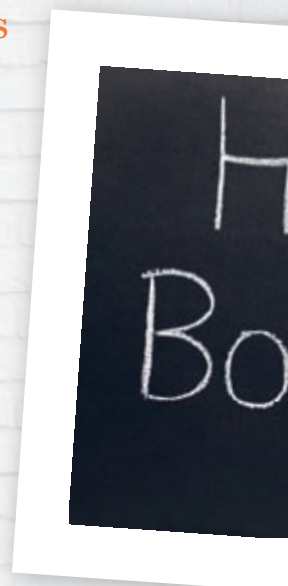
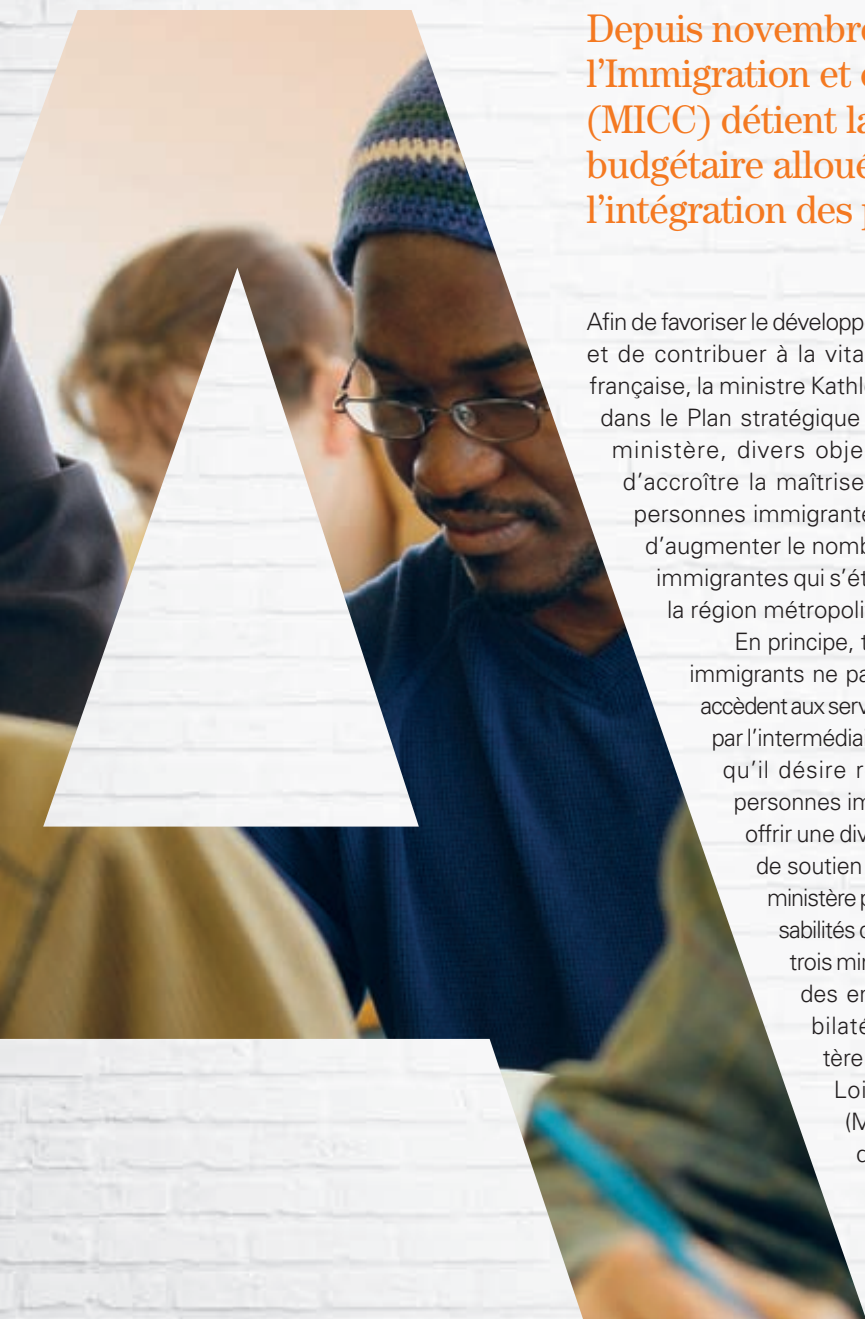
En principe, tous les nouveaux immigrants ne parlant pas français accèdent aux services de francisation par l'intermédiaire du MICC. Parce qu'il désire rejoindre plus de personnes immigrantes et leur offrir une diversité de services de soutien en francisation, le ministère partage ses responsabilités de francisation avec trois ministères en signant des ententes annuelles bilatérales : le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le ministère des Services

sociaux (MSSS). Il « joue auprès d'eux un rôle de sensibilisation et de concertation¹ ».

Parmi la panoplie de services offerts aux personnes immigrantes, soulignons l'existence de cours réguliers à temps complet et à temps partiel dispensés par le MICC, mais aussi par les commissions scolaires, les cégeps et les universités ainsi que des cours de français d'appoint propres à un métier réglementé ou à une profession. Aussi étonnant que cela puisse paraître, le MELS ne participe pas à l'élaboration de ces cours ! Sans répertorier l'ensemble des services offerts, mentionnons l'existence d'un service d'information téléphonique accessible aux entrepreneurs ainsi qu'un nouveau guichet unique visant à faciliter la francisation principalement dans les entreprises comptant moins de 50 employés.

ET LE MELS DANSTOUT CELA ?

Vieux de 1994, le programme du MELS n'est pas obligatoire. Selon les commentaires d'enseignantes et enseignants, le programme intègre très peu de notions. Par



exemple, on y trouve seulement quelques verbes, conjugués à quelques temps. Les enseignantes et enseignants doivent adapter le programme afin que celui-ci réponde véritablement aux besoins.

Alors que le matériel du MICC est coloré et plastifié, les cahiers du MELS sont désuets et nécessitent une mise à jour importante. En effet, on peut encore lire dans ces manuels qu'un logement comptant six pièces coûte 350 \$! Ou encore, on trouve cette mention sur certains formulaires d'examen : « *french as a second language* ». Alors, en raison de la désuétude de ces documents, les

enseignantes et enseignants développent leur propre matériel pédagogique.

Un groupe de travail au MELS² élabore actuellement un nouveau programme de francisation pour adultes immigrants scolarisés. Les outils d'évaluation pour les cours des débutants (niveaux 1 à 4) sont également en cours de production.

L'actuel programme de francisation pour adultes immigrants ne tient nullement compte des besoins en alphabétisation. Le Régime pédagogique présentement à l'étude reconnaîtra-t-il l'alpha-francisation? La question demeure entière. Pour l'instant, seul le programme alpha-francisation produit par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) sera offert aux commissions scolaires qui le désirent. Enfin, en ce qui concerne le **matériel pédagogique** et les manuels, selon le MELS, cela relève des maisons d'édition de déterminer la pertinence de produire ou non de nouveaux outils!

L'ÉTAT DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

Alors que la question relative à la francisation des personnes immigrantes revêt une importance particulière, en raison notamment de la réalité montréalaise, le gouvernement du Québec doit s'assurer que toutes les ressources nécessaires soient rendues disponibles. De plus, l'État doit convenir qu'il est impératif d'assurer la cohésion des différents programmes de francisation. À l'évidence, l'apprentissage de la langue française doit permettre à une personne immigrante d'occuper le plus rapidement possible un emploi dans sa société d'accueil. Cet objectif ne saurait être atteint au détriment du droit fondamental qu'ont les personnes immigrantes de participer pleinement et activement à la vie en société par l'entremise d'une maîtrise suffisante de la langue d'accueil.



DES LANGAGES DIFFÉRENTS

Alors que le MICC et le MELS s'adressent aux mêmes personnes immigrantes, ils n'utilisent pas le même langage. En effet, les étapes que doivent franchir les personnes immigrantes et les appellations utilisées pour parler d'une même réalité ne sont pas les mêmes. Le tableau suivant fait sommairement état de ces différences.

1. Québec, Plan stratégique 2012-2016 du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2012, p. 10.
2. Ce groupe de travail est composé de onze enseignantes et enseignants provenant de cinq commissions scolaires et de deux personnes conseillères pédagogiques issues de deux commissions scolaires. Les enseignants déplorent le fait que peu d'enseignantes et enseignants travaillant encore sur le terrain aient été sollicités pour élaborer le nouveau programme.

MICC	MELS
Le programme compte trois niveaux.	Le programme prévoit cinq niveaux. Certaines commissions scolaires ont élaboré un sixième niveau pour le perfectionnement de l'écrit.
Le programme dure entre huit et douze mois.	La durée doit tenir compte du financement accordé par Emploi-Québec qui ne peut dépasser huit mois.
La vitesse de croisière est élevée et ne laisse pas nécessairement le temps aux élèves de bien intégrer la matière. Plusieurs personnes immigrantes, qui sont sous-scolarisées, complètent la formation alors que leur connaissance de la langue française est nettement insuffisante.	Certaines commissions scolaires exigent des frais d'inscription pouvant s'élever à 40 \$, ce qui peut constituer un frein pour des personnes immigrantes devant vivre avec des revenus très limités.
Le programme ne comporte plus de volet écrit. Les personnes immigrantes doivent se rendre dans les commissions scolaires pour accéder à ce volet.	Le programme ne tient pas compte des types d'élèves qui forment les groupes. Des personnes immigrantes aux prises avec des difficultés d'apprentissage n'ont pas accès à des ressources professionnelles. Les enseignantes et enseignants se voient dans l'obligation de pallier ce manque de ressources.

CARRÉ ROUGE : DROIT DE PAROLE



par Guy Desmarais

Deux professeurs en francisation. Philippe est d'origine française. Darren est né en Saskatchewan. La photographie, une passion qu'ils partagent, les réunit. Printemps 2012, printemps érable, les carrés rouges envahissent les rues de Montréal. La lutte étudiante embrase le Québec. Un projet voit le jour : alliant la photo et la parole, les deux auteurs proposent un témoignage unique des événements.

D'entrée de jeu comme le souligne Philippe, l'orientation de leur travail était nettement définie. « Nous avons décidé de couvrir les événements en profondeur. Nous ne voulions pas avoir une approche à caractère événementiel, comme on peut le voir régulièrement dans les quotidiens. Au cœur de notre démarche, nous voulions une série de portraits et de témoignages. À travers les multiples rencontres, nous voulions faire le pont avec les retombées politiques et économiques des décisions du gouvernement sur la vie des étudiants. »

« Au fil des jours, nous avons interviewé des étudiants, des enseignants du secondaire, des professeurs de cégep et d'universités, et des parents. Pour compléter notre travail, nous avons accompagné ces témoignages d'images photojournalistiques et artistiques pour illustrer l'impressionnante créativité déployée par le mouvement étudiant tout au long des manifestations et témoigner de l'ampleur et de la gravité des événements », précise Darren.

La qualité du matériel accumulé encourage les auteurs à pousser plus loin leur démarche. « Nous avons l'intention de publier un recueil de photographies et de témoignages que nous avons recueillis et de le rendre accessible à toutes les bourses. » Darren souligne pour sa part qu'un projet d'exposition est en préparation et que le grand public pourra bientôt le découvrir dans une maison de la culture montréalaise.

C'est avec grand plaisir que *L'Autonome* vous offre, en exclusivité, un aperçu de cette réalisation unique.



Ma situation ressemble à celle de nombreux étudiants. Je suis sur la corde raide en ce qui concerne l'accessibilité aux études, et maintenant la corde casse. Mon endettement est si important que j'ai dû abandonner mes études. J'étais étudiant sur les prêts et bourses ; j'avais des sous pour étudier, mais malheureusement la presque totalité de l'argent que je recevais servait à rembourser la dette accumulée en tant qu'étudiant. Les prêts et bourses, ce n'était pas assez pour me loger et me nourrir. J'ai emprunté à des amis, mais je me suis rendu compte que c'était complètement inutile de continuer comme ça. J'ai arrêté pour mon bien-être. J'espère retourner aux études l'année prochaine. En ce moment, je suis à la recherche d'un emploi.

Jonathan

Ex-étudiant aux Beaux-Arts à l'Université Concordia



MA JOURNÉE EN PRISON POUR AVOIR LU 1984 DANS LE MÉTRO

Lors du Grand Prix du Canada de Formule 1 à Montréal, j'ai été expulsée sans explication valable de la station de métro Berri après avoir lu 1984 de George Orwell face à un policier, dans un wagon en provenance de la station de métro Jean-Drapeau. Afin de manifester mon désaccord, je suis redescendue dans la station de métro, dans le but de continuer ma lecture symbolique, mais les policiers m'ont rapidement interceptée. J'ai été mise en état d'arrestation, sans me faire lire mes droits, pour avoir tenté de retourner lire dans le métro lorsqu'on m'avait interdit de le faire. Telle une dangereuse criminelle, on m'a amenée au centre de détention du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) au centre-ville, où l'on m'a photographiée sous toutes mes coutures pendant que chacun y allait de son commentaire paternaliste. J'ai passé la journée derrière les barreaux, près d'une toilette sale, couchée sur un banc, sans savoir quand j'allais être relâchée. Vers 15 h 30, j'ai été libérée avec un constat d'infraction pour un refus de circuler.

État policier ? J'ai honte de mon Québec.

Marilyne

Étudiante à la maîtrise en sciences de l'information à l'Université de Montréal



Né au Vietnam, **Philippe Montbazet** a grandi en France. Il fait ses débuts professionnels en 1979 en publiant un reportage sur les camps de réfugiés en Thaïlande. Il voyage dans différents pays et réalise des reportages pour diverses publications. La photographie a toujours été pour lui une quête d'images qui s'inscrit dans une démarche à dominante sociologique. Arrivé à Montréal à la fin des années 80, il découvre l'enseignement du français auprès d'adultes immigrants. Cet environnement l'incite à renouer avec sa première passion. Dès lors, il s'attache aux thèmes de l'identité, de la mémoire et de l'immigration. Il enseigne actuellement au Centre Pauline-Julien à Montréal.



Originaire de la Saskatchewan, **Darren Ell** enseigne le français depuis 1990. En 2000, il déménage à Montréal pour faire des études en photographie. Entre 2000 et 2008, il réalise différents projets documentaires et voyage au Canada, dans les Territoires palestiniens et en Haïti. Ses images engagées sur le sort des réfugiés au Canada, sur l'occupation israélienne en Palestine et sur les séquelles du coup d'État en Haïti sont exposées dans différentes galeries de Montréal et publiées dans de nombreux médias au Canada et à l'étranger. Il enseigne aussi au Centre Pauline-Julien à Montréal.



Pour découvrir leurs photographies, rendez-vous au <http://philippemontbazet.photoshelter.com> et au www.darrenell.com.

SOIS PAS TIMIDE QUAND ON INTIMIDE !

UN FRANC SUCCÈS



par Pierre-André Champoux

Plus de 165 projets, en provenance de 150 écoles et de 4 000 élèves, ont été reçus. Sur le thème de la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école, le concours **Sois pas timide quand on intimide!** est allé droit au cœur des élèves et du personnel enseignant. Un franc succès!

La quantité, la variété et la qualité des présentations au concours témoignent clairement de la préoccupation qui existe chez les enseignantes et enseignants et les élèves devant le problème de l'intimidation. Les nombreuses propositions démontrent la ferme volonté d'agir des milieux et d'opposer des solutions concrètes aux manifestations de violence.

Le concours invitait les individus, les classes ou les écoles à présenter les initiatives mises de l'avant pour prévenir l'intimidation et la violence à l'école. Les projets empruntaient les formes les plus diverses : pièce de théâtre, court métrage, vidéoclip, poème, chanson, jeu avec les mots, comité pour contrer l'intimidation, jeu d'ombres chinoises, groupe de prévention du tabage ou encore organisation d'une journée thématique spéciale. Bref, la créativité était au rendez-vous.

Devant la qualité des productions, le jury composé des membres du comité Environnement de la FAE a été confronté à une tâche déchirante : ne retenir que vingt et

une propositions sur les 165 reçues. Un important critère de sélection était le retentissement du projet et sa continuité dans chaque milieu. Les membres du Comité exécutif de la Fédération ainsi que les responsables des dossiers environnementaux des syndicats affiliés ont eu l'agréable mission de remettre leur prix aux gagnantes et gagnants. En plus de recevoir la certification **héros** et une bannière pour leur classe ou leur école témoignant de leurs actions, des cartes-cadeaux ont été décernées aux lauréates et lauréats. Pour l'occasion, une capsule vidéo a été réalisée et est disponible sur le site Web **héros** au www.heros-mouvement.ca.

Le concours **héros** vous reviendra sous peu ! C'est un rendez-vous à ne pas manquer.



LISTE DES PERSONNES, CLASSES ET ÉCOLES GAGNANTES DU CONCOURS HÉROS « SOIS PAS TIMIDE QUAND ON INTIMIDE ! »

PARTICIPATION - INDIVIDU

MOTS CACHÉS

École Eurêka, 5^e année du primaire

ÉCRITURE DE POÉSIE

École secondaire de la Cité-des-Jeunes, 3^e secondaire

L'INTIMIDATION C'EST NON !

École secondaire Henri-Dunant, 4^e secondaire

UNE PÉTITION CONTRE L'INTIMIDATION

École Saint-Luc, EHDA

SAYNÈTE MUSICALE POUR LUTTER CONTRE L'INTIMIDATION

École Sainte-Gertrude, 4^e année du primaire

UNE TRISTE NOUVELLE

École secondaire Mont-Royal, 2^e secondaire

PARTICIPATION - CLASSE

JOURNÉE COULEUR CONTRE L'INTIMIDATION

École l'Odyssee-des-Jeunes, EHDA

ANTI-BULLYING PSA

École secondaire Félix-Leclerc, 4^e secondaire

VITRINES-VOYAGES CONTRE L'INTIMIDATION

Centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne

JOURNÉE CRAVATÉE

École de l'Assomption, 6^e primaire

ACROSTICHE CONTRE L'INTIMIDATION

École Le Rucher, primaire

NON À L'INTIMIDATION

École secondaire Des Sources, EHDA

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

École Wilfrid-Pelletier, 1^{re} année du primaire

SONDAGE ET PRODUCTION ORALE EN ANGLAIS

École secondaire de l'Île, 2^e secondaire

MARCHE POUR LA PAIX

École Barthélemy-Vimont, 2^e cycle

JE SUIS DIFFÉRENT MAIS JE MÉRITE D'ÊTRE CONNU

Centre l'Impulsion, Éducation des adultes

THÉÂTRE D'OMBRES CHINOISES

École Marie-de-l'Incarnation, préscolaire

PARTICIPATION - ÉCOLE

TABLE RONDE AUTOUR DE L'INTIMIDATION

École Georges-Vanier

PROJET T.A.X.I

École secondaire d'Oka

ACTION CONTRE L'INTIMIDATION

École Saint-Rédempteur

MARCHONS VERS L'HARMONIE

École Marc-Aurèle-Fortin



LA SOMME DE NOS FORCES

Par Wilfried Cordeau

L'année 2012-2013 de la FAE sera marquée par le cinquième Congrès et par des élections au Comité exécutif. Des travaux sont en cours afin de proposer, dès que possible, des pistes de réflexion et des orientations qui seront soumises à l'appréciation de l'ensemble des membres.

CONGRÈS *extraordinaire*
27 JUIN 2012

LA
SOMME
DE NOS
FORCES



En juin dernier, à Montréal, les délégations des neuf syndicats affiliés, du Comité exécutif et de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) se sont réunies en Congrès pour débattre et adopter une série d'amendements aux statuts et à certains règlements.

Ce IV^e Congrès avait d'abord pour objectif de formaliser, dans les statuts, la reconnaissance d'une association représentant les personnes retraitées issues des syndicats de l'enseignement membres de la Fédération. Détenant ses lettres patentes depuis avril 2010, l'APRFAE avait été reconnue comme « association membre » à part entière par une décision unanime des membres lors du III^e Congrès, en juin 2010. Ceux-ci confiaient, à la Fédération, le mandat d'aménager ses statuts et ses règlements de manière à accorder sans délai une place et une voix à l'APRFAE au sein de certaines de ses structures. C'est ainsi que celle-ci dispose maintenant, d'une délégation au sein du Conseil fédératif, où elle peut faire entendre son opinion sur divers sujets, et présenter

l'état de ses propres travaux à l'ensemble des syndicats affiliés. Le 27 juin dernier, le Congrès a avalisé à l'unanimité l'ensemble des propositions soumises relativement à l'intégration de l'APRFAE dans les statuts de la Fédération.

Enfin, le principal enjeu sur lequel les membres du Congrès devaient se pencher consistait à harmoniser, dans les statuts et les règlements, la base de calcul servant à établir le nombre de membres de chaque délégation composant les instances fédératives. Fruit d'un processus de réflexion et de débats, amorcé dès les préparatifs du Congrès de 2010, le projet de mise à jour des statuts et des règlements soumis aux membres du Congrès en juin dernier a été adopté également de manière unanime. Les modifications apportées sont maintenant en vigueur.

La voie est désormais grande ouverte pour maximiser les discussions quant aux orientations stratégiques et politiques que la Fédération pourrait adopter pour poursuivre son développement et son rayonnement. Ce sera un rendez-vous à ne pas manquer en juin 2013!



BRÈVE

ÉDUCATION À LA PRÉVENTION - LA CSST INVITE LES PROFS ET LEURS ÉLÈVES À SOUMETTRE DES PROJETS

La CSST vous invite encore cette année à mettre sur pied des projets d'éducation à la prévention en milieu scolaire et en emploi et ainsi contribuer au développement d'une culture de la prévention chez les jeunes. Ces projets doivent porter sur un risque particulier : risque chimique, ergonomique, biologique ou psychosocial, risque de chute, risque lié à l'environnement, aux machines ou à un premier emploi. Les projets doivent susciter la participation active des jeunes dans leur réalisation et ils doivent intégrer les bonnes pratiques environnementales en répondant à un critère d'« écoconditionnalité ». Chaque projet accepté par la CSST pourra bénéficier d'une aide financière pouvant atteindre jusqu'à 300 \$ et se verra remettre une certification héros par la FAE.

Cette année, seules les inscriptions seront acceptées. Rendez-vous rapidement au www.csst.qc.ca/fr/partenaires/defipreinscr pour présenter votre projet. Pour plus d'information, consultez le site de la Fédération au www.lafae.qc.ca.



Des rabais exclusifs?

C'est réglé.

Profitez de 10 % de rabais additionnel sur vos assurances automobile, habitation et véhicules récréatifs



OBTENEZ UNE SOUMISSION

1 866 987-0797
lacapitale.com/fae



Gagnez un voyage d'une valeur de 7 500 \$
Demandez une soumission pour participer.
Détails et règlement sur lacapitale.com/concoursgrupe




La Capitale
Assurances générales

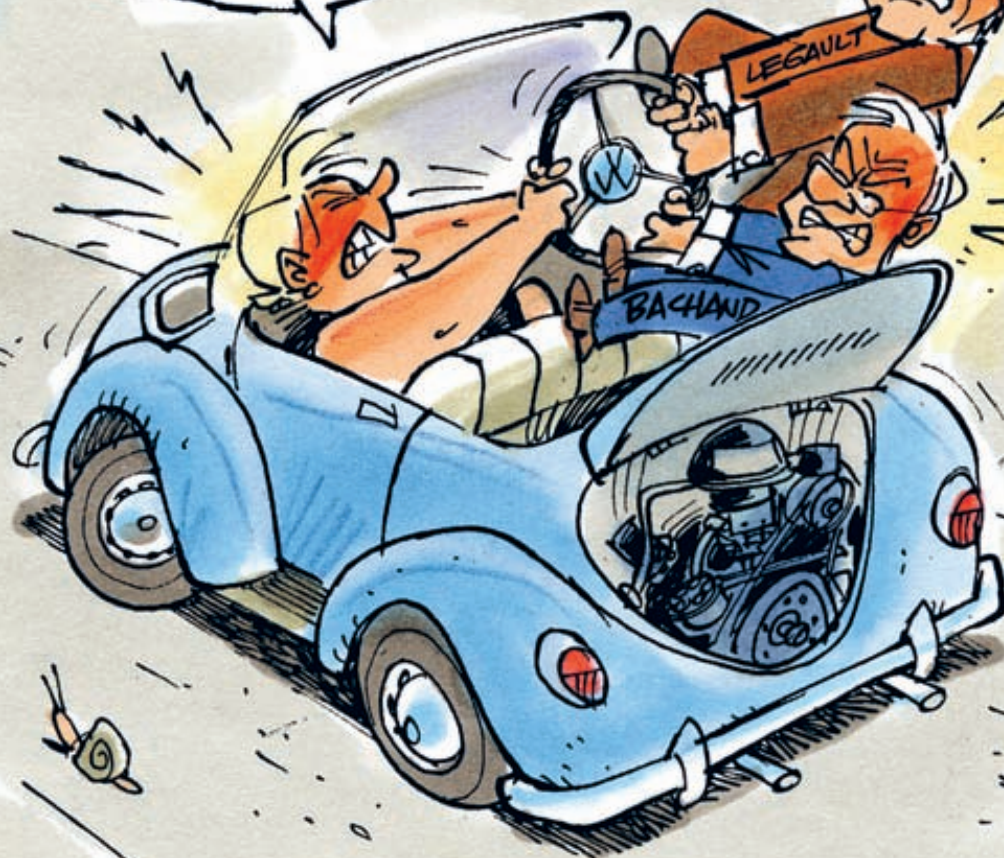
Cabinet en assurance de dommages

LES DEUX MAINS SUR LE VOLANT
(version revue et corrigée)

C'EST
À MOI!

NON! À MOI!

©*#!
BAS LES
PATTES!



APRÈS TOUT,
ÇA NE LEUR
APPARTIÈNT PAS...
C'EST LA
VOITURE DU PEUPLE*

* VOLKSWAGEN

